

Reçu le	3.12.18
Nom	Visa
Cherix	101218
Camuglia	VU
Perrudet	CPD
Cattano	664
Vu séance du	

Conseil Général de Villars Ste Croix Préavis municipal No 16/2018
Concernant la demande d'un crédit de CHF 265'000.00 en vue de la réfection des ouvrages AF – étape 01, chemins Bi01, Bi02, collecteurs A,B

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

La Commission s'est réunie le mercredi 21 novembre à la salle du Conseil afin de procéder à l'examen du préavis susmentionné.

Séance du 21 novembre 2018

La séance a été ouverte à 19h05 et a été levée à 19h30.

Etaient présents :

Pour la Municipalité :	Monsieur	Georges CHERIX,	syndic
	Madame	Susanne PERRUDET,	municipale
	Monsieur	Vincenzo CAMUGLIA,	municipal
	Monsieur	Christian BAUR,	municipal
	Madame,	Nicole CATTANO,	excusée
	Madame	Vivette PILLOUD, secrétaire communale	
Pour la Commission :	Monsieur	Igor KORTCHNOÏ,	président
	Madame	Françoise CUEREL,	membre
	Monsieur	Jacques PERRUDET,	membre
	Monsieur	Claudio PERNA,	rapporteur
	Monsieur	Monique ROMON,	excusée

Monsieur le Syndic a présenté l'objet.

La Municipalité a répondu de manière satisfaisante à toutes nos interrogations.

- La Municipalité communique que sur le financement total de CHF 265'000.-, et après plusieurs séances de travail intenses avec les autorités cantonales, avoir obtenu des taux de subvention raisonnables et arriver à ce que la charge communale ne soit que de CHF 164'000.- (61,8%) pour l'ensemble de ces travaux.
- Notre Commission prend bonne note que ces travaux devraient être financé par la trésorerie courante.
- La Municipalité étudie la faisabilité de mettre un ou deux récupérateur(s) de déchets (poubelles) le long de ce chemin qui mène à notre refuge.

Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante:

LE CONSEIL GENERAL DE VILLARS-STE-CROIX

- Vu le préavis municipal no 16/2018 du 8 novembre 2018,
- Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- Décide d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 265'000.00 pour la réfection des ouvrages AF – étape 01, chemins Bi01, Bi02, collecteurs A,B et à financer ces travaux par la trésorerie courante.

Villars-Ste-Croix, le 30 novembre 2018.



Igor Kortchnoi
Président



Claudio Perna
Rapporteur